



L'accord de partenariat avec les municipalités : Un nouvel affront du gouvernement Couillard !

Le gouvernement Couillard menace encore une fois de s'attaquer à notre droit fondamental de négocier nos conditions de travail. Il s'apprête, tout comme il l'a fait avec le projet de loi sur les fonds de retraite, à créer une crise tout à fait artificielle qui n'est aucunement justifiée par l'état des relations du travail dans les municipalités au Québec.

Que dit le texte de l'accord signé ?

L'accord de partenariat conclu par Québec avec les municipalités traite essentiellement de fiscalité, mais il ne s'arrête pas là. Il va beaucoup plus loin.

Le texte de l'accord prévoit que « **le gouvernement examinera, en consultation avec les intervenants du milieu municipal, certains éléments du processus de négociation collective, du processus d'arbitrage de différends pour les policiers et les pompiers et du champ d'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.** »

On y apprend aussi que « **le gouvernement s'engage à présenter des modifications législatives à ce sujet à la session du printemps 2016.** »

Face à une telle menace, l'on comprend aisément que les syndicats FEESP-CSN aient décidé de se mobiliser.

Préparer la lutte dès maintenant

Bien que le contenu exact du projet de loi ne soit pas encore connu, son orientation est suffisamment claire pour que nous préparions dès maintenant le passage à l'action.

Bien sûr, pour pouvoir passer à l'action efficacement, il faut d'abord que chaque membre des syndicats FEESP-CSN comprenne pleinement l'attaque que représente le projet de loi annoncé. C'est pourquoi nous sommes présentement en tournée partout au Québec pour y rencontrer les dirigeantes et les dirigeants des syndicats et leurs membres ! Nous tiendrons près d'une cinquantaine d'assemblées d'information auxquelles seront invités plus de 150 syndicats du secteur municipal et du secteur transport.

Toutes les personnes rencontrées devront ensuite s'assurer que leurs collègues connaissent la menace qui pèse sur nos droits et qu'ils soient déterminés à les défendre !

Ils ont dit...

« On avait l'opportunité d'aller chercher d'autre chose que de l'argent. Des choses qui ne passent pas souvent. On vient de bouleverser les relations de travail au Québec dans le domaine municipal et c'est à l'avantage de tous les payeurs de taxes. »

Régis Labeaume
Maire de la Ville de Québec

« On n'est peut-être pas plus riches, mais on est plus forts ! »

Denis Coderre
Maire de la Ville de Montréal

La suite des choses

Une fois la tournée de sensibilisation complétée, il faudra nous mettre en action ensemble! On prévoit déjà :

- Des conférences de presse régionales ;
- Des visites de mairesses et de maires ;
- Des visites de député-es et de ministres ;
- Des actions réalisées localement ;
- Des rassemblements régionaux ;
- Des rassemblements lors d'activités publiques de certains élu-es ;
- L'analyse et la dénonciation d'un éventuel projet de loi, si le gouvernement Couillard s'entête dans son projet ;
- Et des ajustements à notre action pour offrir une riposte à la hauteur de l'affront qui se prépare !

Évidemment, la lutte dans laquelle nous nous engageons sera difficile. Pour la remporter, nous pourrions, bien sûr, compter sur l'indignation des travailleuses et des travailleurs membres des syndicats du secteur municipal et du secteur transport de la FEESP-CSN, mais il nous faudra aussi atteindre les citoyennes et les citoyens qui ont tout intérêt à recevoir des services municipaux de qualité, offerts par des salariés dont les droits sont respectés.

D'ailleurs, il sera important de faire valoir auprès de la population que si notre lutte vise à défendre notre droit de négocier, elle vise aussi à défendre LE droit de négocier, ce droit fondamental qui appartient à toutes les travailleuses et tous les travailleurs!



CHRONOLOGIE

23 septembre 2015

Les membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sont réunis afin de se prononcer sur l'accord de partenariat (pacte fiscal) proposé par Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

La CSN tient une manifestation devant la salle où ils se réunissent afin de les inviter à rejeter l'accord et à éviter une détérioration des relations de travail dans les municipalités au Québec.

Ignorant la mise en garde de Jacques Létourneau, président de la CSN, et de Denis Marcoux, président de la FEESP-CSN, les membres de l'UMQ votent à 80 % en faveur de l'accord.

25 septembre 2015

Le secteur municipal et le secteur transport de la FEESP-CSN convoquent d'urgence les syndicats à une rencontre extraordinaire conjointe.

26 septembre 2015

Les membres de la Fédération québécoise des municipalités votent en faveur de l'accord proposé par le ministre Moreau à 75 %.

29 septembre 2015

L'accord de partenariat est signé en grande pompe, au Salon rouge de l'Hôtel du Parlement du Québec.

30 septembre 2015

Un comité de pilotage se réunit d'urgence à la FEESP-CSN afin de prendre connaissance du texte de l'accord signé la veille et de jeter les bases d'un plan d'information et d'action à être présenté aux syndicats.

9 octobre 2015

Les syndicats FEESP-CSN décident de passer à l'action et de préparer la riposte pour faire reculer le gouvernement Couillard.

La FEESP-CSN tient une conférence de presse pour annoncer la mise en branle du plan d'action ayant reçu l'aval des syndicats.